

Monsieur



Messrs les Deputez du Bye, et Absolte, se plaignent fort, com^e moy, de la rigueur Boreale de nous attieger en ce Soldes et de no^t employer le retour de l'ire retour a la Haye; Mais eux se sont resolu^s de tenter le passage de l'autre coste, estans partis deuant hier selon qu'on m'a dit d'Hulst, vers le Sasse, et de la ils buscheront de guizer la relarde par le Pays de Casant, et Scheudlin par la mer si le vent le permet, Et pour mon particulier ie m'arresteray icy iusqu'a ce q^e ie puisse franchir le passage de Bergen opzoom, Et cependant ie vo^urais e^lley par voye d'euers pour vo^u faire scauoir com^e les dits Deputez sont partis entiere^ment persuadez q^e le Pays d'olster. Ambacht se peut metre, et tenir hors de contribution avec fort peu de peine, et de despense, com^e vous pourrez aussy e^laiem^t voir en examinant dessus la carte. le contenu du papier qui est icy ioint, estant vne copie des raisons q^e les ay.

Aug. 07.

Donnés pour examiner dessus les lieux en
quelles ils n'ont rien trouvé, a obéir, Cegre
vous sup. de dire a S. B. de laquille ne n'
esens point n'ayant rien autre de merite
a luy mander pour le present. Je suis
Monneur

Vostres humble & tres
aguis serviteur

M. de la Roche
Le 20 Jan. 1646

J. P. de la Roche

